

# RESPONSABLE DU CENTRE D'INITIATION CULTURELLE ET ARTISTIQUE (CICA)

## ➤ OBJECTIFS DU POSTE

Le/La responsable du CICA, école municipale de danse, musique et théâtre, est chargé.e de piloter le projet de l'établissement dans le cadre des schémas pédagogiques nationaux et du développement culturel de la collectivité. Il/elle organise et coordonne l'action pédagogique et administrative, impulse les actions et garantit leur cohérence, définit des projets innovants en favorisant les partenariats.

## ➤ ACTIVITES PRINCIPALES

- Jouer un rôle d'aide à la décision auprès des élus dans la définition des orientations en matière d'enseignement artistique
- Assurer la direction et l'organisation des enseignements et des études
- Assurer la coordination et le pilotage des projets pédagogiques
- Développer et animer des partenariats autour de projets artistiques
- Accompagner les pratiques artistiques amateurs en danse, musique et théâtre
- Assurer l'organisation de manifestations et actions culturelles et artistiques
- Assurer la gestion administrative et financière de l'établissement
- Assurer le suivi des relations avec les élèves et les parents d'élèves (informations, orientations...)
- Piloter et animer une équipe (administrative et pédagogique) composée d'une quinzaine d'agents

## ➤ POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

- Rattachement hiérarchique au responsable du service culturel

## ➤ RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES

- Ligne hiérarchique
- Elus
- Usagers
- Responsable de services, d'équipements
- Partenaires institutionnels (Conseil Général, communes du département...)
- Partenaires associatifs

## ➤ SAVOIR-FAIRE REQUIS

- Savoir piloter et animer la conduite de projets de la conception à l'évaluation
- Bonne connaissance des milieux professionnels culturels et artistiques
- Capacités de management

## ➤ CONNAISSANCES ASSOCIEES

Politiques contractuelles et subventionnées	Conduite de projet	Management	Négociation	Communication, relations interpersonnelles	Gestion comptable et budgétaire
3	3	2	2	2	2

Maitrise des outils de bureautique	Organisation et fonctionnement interne de la collectivité
2	2

➤ **EXPERIENCE CONSEILLEE POUR L'EXERCER**

---

- ✓ Expérience avérée dans l'enseignement artistique
- ✓ Expérience souhaitée sur poste similaire.
- ✓ Diplôme d'état exigé ou certificat d'aptitude aux fonctions de professeurs territoriaux d'enseignement artistique

➤ **CORRESPONDANCES STATUTAIRES EVENTUELLES, REMUNERATION ET GRATIFICATIONS**

---

- ✓ Filière administrative, catégorie A ou B ou Filière culturelle catégorie A ou B,
- ✓ Groupe de Fonctions : Encadrement opérationnel et intermédiaire
- ✓ Traitement indiciaire + Indemnité de résidence + NBI (agent titulaire)
- ✓ Régime indemnitaire :
  - Filière administrative : RIFSEP (groupe de fonctions) + CIA + Prime de Vie Chère
  - Filière culturelle : ISO + Prime de Vie Chère

➤ **CONDITIONS D'EXERCICE**

---

- ✓ Poste à temps complet : 37 heures hebdomadaires du mardi au samedi avec RTT
- ✓ Heures supplémentaires possibles selon nécessité de service et récupérables
- ✓ Horaires irréguliers avec amplitude variable en fonction des obligations de service public.
- ✓ Présence requise lors de certaines manifestations en soirée et le weekend
- ✓ Des déplacements possibles sur les établissements communaux et sur le territoire intercommunal
- ✓ Prévention médicale requise :
  - ✓ Travail sur écran informatique (50 % du temps)
  - ✓ Relation avec le public/corps enseignant (50% du temps)

Fiche de poste modifiée le 20 mars 2023

Notifiée à ..... le.....